

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET**



**33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT**

**N° D2017-087**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 12 SEPTEMBRE 2017**

L'an deux mil dix-sept le douze du mois de septembre à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes d'ASSAIS-LES-JUMEAUX sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président.

**21 présents + 3 pouvoirs :**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jean-Marie COLIN, Maryse CHARRIER, Viviane CHABAUTY, Jacques METREAU, Huguette ROUSSEAU, Claire SAINCOURT
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Michel PROUST, Claude SERVANT, Jean-Pierre CESBRON
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT,
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT,
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER,
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT,
- ✓ Commune de St Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Jacques CHAUVEAU, Micheline REAU, Ludovic BARREAU
- ✓ Commune de Tessonnaire : Frédérique DAMBRINE,
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

**3 pouvoirs :**

- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Jacky METAY a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Lucette ROCHER a donné pouvoir à Huguette ROUSSEAU

**Excusé (e) s :** Maryse BARIGAULT, Jacky JOZEAU, Jacky METAY, Lucette ROCHER

**Jean-Marie COLIN a été élu secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Jeudi 7 septembre 2017

**ECONOMIE  
AURALIS 1 : VENTE PARKING A L'ENTREPRISE BODET**

L'entreprise Bodet a sollicité la Communauté de Communes pour l'achat d'une partie du parking par division de la parcelle cadastrée 000 ZW 153, correspondant à un peu plus de la moitié de la surface bitumée, allant de la 2<sup>ème</sup> entrée à la limite parcellaire de la parcelle occupée par Agri France Carburant.

Il convient d'autoriser le président à engager les formalités de bornage et d'enregistrement cadastral en vue de la vente de la parcelle ainsi divisée.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques
- Vu l'exposé de M. le Président

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire autorise M. le Président à engager les formalités de bornage et d'enregistrement cadastral en vue de la vente de la parcelle 000 ZW 153.

AR-Préfecture

079-200041416-20170912-D2017087-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 21-09-2017

Publication le : 21-09-2017

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET  
  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades BP 60002  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 84 93 48